Daniel Baal, président de la Fédération des banques françaises (FBF) et du Crédit mutuel

« Certains députés donnent l'impression de jouer contre l'intérêt collectif »

INTERVIEW

ALERTE Le monde bancaire s'élève contre « l'absurdité » de choix budgétaires qui alourdissent la fiscalité sur l'épargne

FAUX Contrairement à ce que prétend la gauche, l'interdiction des découverts n'est pas à l'ordre du jour

Daniel Baal à Paris, vendredi dernier. ANTHONY QUITTOT

Quelle est l'analyse des banques françaises, en ce mois de novembre, sur l'état de notre économie ?
À défaut d'être très dynamique, la croissance tient bon, en dépit de l'incapacité des élus à trouver des compromis efficaces. Depuis la dissolution, les représentants de la nation donnent l'impression de jouer contre l'intérêt collectif. Ils ne favorisent pas la confiance, cruciale pour la croissance. Si la France est debout, elle le doit avant tout à la résilience des entreprises françaises – et de leurs salariés –, qui résistent remarquablement bien. J'appelle à un sursaut de responsabilité chez nos politiques car nous avons besoin de renouer avec davantage de confiance. Si la demande de crédits immobiliers a légèrement repris, celle pour les crédits d'investissement reste modérée, alors même que les besoins sont considérables, notamment pour l'innovation et la transition environnementale. Les chefs d'entreprise hésitent à se lancer. Les Français renforcent leur épargne. Certes cela les protège, mais c'est autant de dépenses de consommation en moins, et donc un levier de croissance qui s'affaiblit.

Le taux d'emprunt à dix ans atteint 3,43 %, cela a-t-il une incidence pour les contribuables et consommateurs français ?
La France emprunte aujourd'hui à des taux parfois supérieurs à ceux des pays du sud de l'Europe que l'on regardait avec une certaine inquiétude autrefois. Lentement mais sûrement, nous reculons. Cela aura des conséquences directes sur notre avenir : rendez-vous compte, la charge de notre dette publique s'apprête à dépasser le budget de l'Éducation nationale. Alors que certains débats à l'Assemblée nationale deviennent parfois surréalistes, je veux rassurer nos clients. Malgré la hausse du coût de nos ressources, les banques françaises sont mobilisées pour que cet impact soit le plus limité possible. Il en va du financement des projets de vie de nos clients et des entreprises.

La fiscalité sur les 7 millions de PEA est alourdie de 8 %, cela peut-il avoir un effet négatif sur le financement des entreprises ?
Renchérir la fiscalité sur les produits d'épargne est loin d'être anodin. Le PEA, par exemple, sert directement à financer les entreprises tricolores. Et que dire de l'épargne salariale ? De Gaulle l'avait pensée comme un produit qui incite *« tout le monde à s'y mettre, parce que chacun y a intérêt »*. Vouloir pénaliser un mécanisme aussi vertueux, qui partage le fruit du travail, c'est-à-dire les bénéfices des entreprises avec leurs salariés, c'est un non-sens.

Concernant le retour d'un impôt sur la fortune sous une forme différente. Percevez-vous déjà, chez vos clients ou chez les investisseurs, une inquiétude, qui les amènerait à « retirer leurs billes » ?
Comment qualifier d'improductive une épargne qui finance l'économie ? Le comble étant de vouloir y inclure l'assurance vie en euros. C'est un placement populaire qui contribue directement au financement de la dette et des investissements publics. Le taxer spécifiquement est absurde ! J'espère que les débats à venir ramèneront de la raison. Tout le monde comprend le besoin d'équilibrer le budget, mais attention aux effets de bord. Il est possible d'adopter un budget d'intérêt général sans inventer sans cesse de nouvelles taxes, mais aussi sans attaquer le monde associatif. Le Secours catholique, par exemple, annonce devoir licencier une centaine de personnes. Je sais qu'il en est de même dans des associations contre les violences faites aux femmes. Supprimer les aides à des associations qui accomplissent des obligations de la puissance publique, c'est se priver de l'effet de levier que représentent les bénévoles. Attention au mauvais réflexe consistant à s'attaquer aux dépenses les plus visibles, plutôt qu'à celles liées directement au fonctionnement de certains services de l'État.

Une partie de la gauche, La France insoumise en tête, prétend que le gouvernement veut interdire les découverts bancaires, conformément à ce qu'exige l'Europe. Est-ce le cas ?
Avec cette directive européenne adoptée à la quasi-unanimité au Parlement européen, pour un découvert de moins de 200 euros ou de moins d'un mois, qu'on accordait auparavant très facilement, il y aura davantage de paperasse. Concrètement, cela signifie que, pour la mise en place d'un petit découvert, ce qui se réglait auparavant en un simple appel à son conseiller, les banques devront désormais mener une étude de solvabilité. On complique la vie des Français et de leurs conseillers bancaires. Les banques avaient prévenu en amont de la directive, mais elles n'ont pas été écoutées par les autorités. La polémique a malgré tout été utile. Une réunion à Bercy a conduit à une voie qui devrait en limiter l'impact. Espérons que cela ouvre une nouvelle ère où les avis des professionnels seront mieux entendus en cours de préparation de textes.

Les banques françaises ont investi 21 milliards d'euros ces dernières années dans les énergies fossiles. La transition écologique ne se fera pas sans vous. Jouez-vous le jeu ?
Les banques françaises font de leur mieux en matière de transition écologique, loin devant nos concurrents anglo-saxons et asiatiques. Toutefois, nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour décarboner l'économie. Pour le Crédit mutuel, nous finançons aujourd'hui bien davantage les énergies renouvelables que les énergies fossiles. Cela découle directement de nos engagements en tant qu'entreprise à mission. C'est une démarche exigeante par laquelle, avec nos élus mutualistes et salariés, nous avons décidé de renoncer à réaliser certains financements pour être utiles à la société. Depuis 2020, nous avons cessé tout financement lié au charbon, et dès 2021, nous avons pris l'engagement de ne plus financer aucune augmentation de capacité dans le domaine des énergies fossiles, et nous l'appliquons.

« Pénaliser le partage du fruit du travail est un non-sens »

Les autorités européennes et françaises promettent une simplification prochaine des normes prudentielles, attendue d'ici fin 2026. Qu'en espérez-vous concrètement pour les banques françaises ?
Les banques européennes subissent aujourd'hui des contraintes réglementaires et prudentielles extrêmement fortes. C'est en partie positif : elles sont solides, et le travail mené sur la sécurité du système financier a porté ses fruits. Mais il faut trouver un équilibre entre prudence et compétitivité, non seulement du secteur bancaire, mais aussi de l'économie dans son ensemble. Trop de contraintes freinent le financement de l'innovation et de la croissance. Nous prenons du retard. Ailleurs on simplifie, on innove. En Europe, trop souvent, on crée des usines à gaz comme c'est le cas avec l'initiative discutable de la Banque centrale européenne (BCE) de créer sa propre monnaie virtuelle, l'euro numérique, ou celle de la Commission européenne d'autoriser les données personnelles de nos clients à se balader partout dans le monde avec l'*open finance*. Il faut que l'Europe se réveille vite et réforme le mandat de la BCE pour la doter d'un véritable rôle à jouer en matière de compétitivité. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTONIN ANDRÉ ET LARA TCHEKOV

Le siège du Crédit mutuel (Paris 17e). ANTHONY QUITTOT